

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00145  
Numéro SIREN : 488 930 694  
Nom ou dénomination : AUYANTEPUY

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2019 sous le numéro de dépôt 48

**SAS Auyantepuy**

**19 rue Jules Noriac**

**87000 LIMOGES**

**SIRET 48893069400036 - APE 6499Z**

**COMPTES ANNUELS**

**au**

**31 août 2017**

SAS Auyantepuy

19 rue Jules Noriac

87000 LIMOGES

Téléphone : 05 87 07 00 86

# SOMMAIRE

## **ATTESTATION**

### **COMPTES ANNUELS**

Bilan Actif

Bilan Passif

Présentation graphique du bilan

Résultat

Présentation graphique du résultat

Présentation graphique du résultat d'exploitation

### **ANNEXE**

Règles et méthodes comptables

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Créances et dettes

Charges à payer et produits à recevoir

Charges et produits constatés d'avance

Crédits-bails

Faits caractéristiques de l'exercice

Engagements Financiers

Composition du Capital

Honoraires des commissaires aux comptes

Effectif moyen

### **TABLEAUX DE GESTION**

Soldes intermédiaires de gestion

### **LIASSE FISCALE**

# COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

SAS Auyantepuy - LIMOGES

Téléphone : 05 87 07 00 86

# BILAN ACTIF

SAS Auyantepuy : 31 août 2017

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	19 749	14 329	5 420	10 775
<i>Fonds commercial</i>	45 746		45 746	45 746
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				107 362
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel &amp; outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	207 173	66 782	140 391	51 841
<i>Immobilisations en cours</i>	114 850		114 850	9 626
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.</i>				
<i>Autres participations</i>	12 137 531	2 005 000	10 132 531	9 918 731
<i>Créances rattachés à des participations</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	155 046		155 046	125 046
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>12 680 094</b>	<b>2 086 110</b>	<b>10 593 984</b>	<b>10 289 126</b>
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>Encours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				-
<i>Marchandises</i>				-
<i>Avances &amp; acomptes versés sur commande</i>				-
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 058 580		1 058 580	873 804
<i>Autres créances</i>	1 974 383		1 974 383	505 535
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>				-
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				-
<i>Disponibilités</i>	195 369		195 369	198 746
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 731		1 731	16 731
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>3 230 062</b>		<b>3 230 062</b>	<b>1 594 816</b>
<b>CHARGES À RÉPARTIR (III)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)</b>				<b>79 364</b>
<b>ECART DE CONVERSION (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)</b>	<b>15 910 157</b>	<b>2 086 110</b>	<b>13 824 047</b>	<b>11 943 306</b>

<b>Renvois</b> (1) dont droit au bail (2) part à moins d'un an (3) part à plus d'un an	<b>Clause de réserve de propriété</b> Immobilisations Stocks Créances
---	--

# BILAN PASSIF

SAS Auyantepuy : 31 août 2017

PASSIF (EUR)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital social ou individuel (1) dont versé :	53 000	79 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		121 442
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :		
Réserve légale (3)	10 600	10 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (3) dont (*) :		
Autres réserves	3 255 344	3 932 093
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>798 590</b>	<b>675 309</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	128 882	113 832
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 932 777</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>TOTAL (II)</b>	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>TOTAL (III)</b>	
Emprunts obligataires convertibles		950 132
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	4 219 110	3 003 955
Emprunts et dettes financières divers dont (**):	3 562 331	2 664 090
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 291	121 664
Dettes fiscales et sociales	58 898	218 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 600 000	51 059
Produits constatés d'avance (5)		1 327
<b>DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION</b>	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>7 010 529</b>
Ecart de conversion passif	<b>TOTAL (V)</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 824 047</b>	<b>11 943 306</b>
<u>Renvois</u>		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Réserve spéciale de réévaluation		
(2) Ecart de réévaluation libre		
Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 305 672	
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	299 996	

\* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

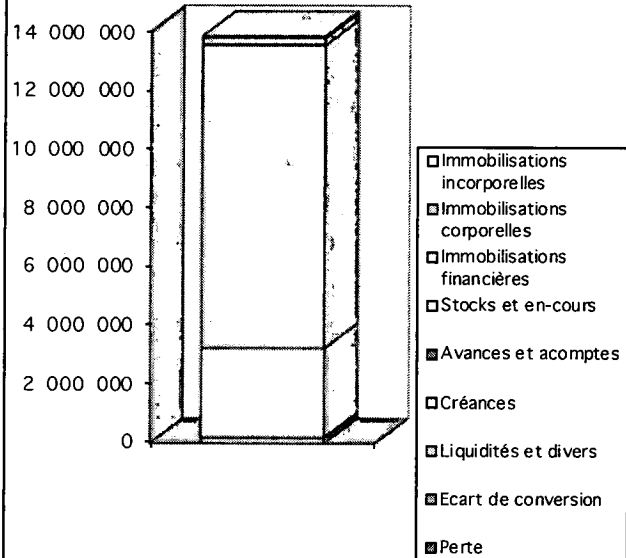
\*\* Emprunts participatifs

# BILAN

SAS Auyantepuy : 31 août 2017

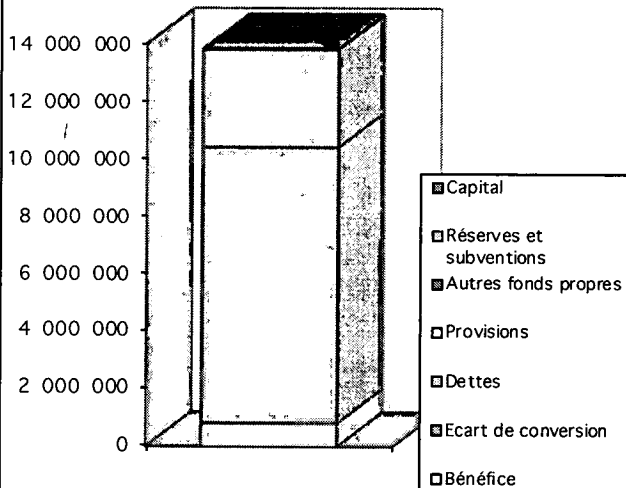
## ACTIF

Immobilisations incorporelles	51 166
Immobilisations corporelles	255 241
Immobilisations financières	10 287 577
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes	
Créances	3 032 963
Liquidités et divers	197 100
Ecart de conversion	
Perte	
<b>TOTAL</b>	<b>13 824 047</b>



## PASSIF

Capital	53 000
Réserves et subventions	3 394 827
Autres fonds propres	
Provisions	
Dettes	9 577 630
Ecart de conversion	
Bénéfice	798 590
<b>TOTAL</b>	<b>13 824 047</b>



# RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Partie 1)

SAS Auyantepuy : 1 septembre 2016 au 31 août 2017

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
<i>Ventes de marchandises</i>	3 568	125 179	-121 611	-97%
<i>Production vendue de biens</i>				
<i>Production vendue de services</i>	923 630	828 359	95 271	12%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	927 199	953 538	-26 339	-3%
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subvention d'exploitation</i>				
<i>Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges</i>	161 866	132 104	29 762	23%
<i>Autres produits</i>	12 639		12 639	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	1 101 704	1 085 642	16 062	1%
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>		128 187	-128 187	-100%
<b>Variation de stock (marchandises)</b>				
<i>Achat de matières premières et autres approvisionnements</i>		1 143	-1 143	-100%
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes (3)</i>	627 845	523 847	103 998	20%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	16 588	27 231	-10 643	-39%
<i>Salaires et traitements</i>	432 550	331 013	101 537	31%
<i>Charges sociales</i>	176 657	110 768	65 890	59%
<i>Dotation aux amortissements sur immobilisations</i>	34 481	28 677	5 804	20%
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>				
<i>Dotations aux provisions pour risque et charges</i>				
<i>Autres charges</i>	580	3 108	-2 528	-81%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	1 288 702	1 153 974	134 728	12%
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-186 998</b>	<b>-68 331</b>	<b>-118 667</b>	<b>-174%</b>
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
<i>Produits financiers de participations</i>	1 150 000	1 267 791	-117 791	-9%
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	21 723	333	21 390	6423%
<i>Reprises sur provisions et transfert de charges</i>				
<i>Différences positives de changes</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	1 171 723	1 268 124	-96 401	-8%
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		43 289	-43 289	-100%
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	173 411	181 256	-7 846	-4%
<i>Différences négatives de changes</i>	22		22	
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		31 227	-31 227	-100%
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	173 433	255 773	-82 340	-32%
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>998 290</b>	<b>1 012 351</b>	<b>-14 061</b>	<b>-1%</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>811 292</b>	<b>944 019</b>	<b>-132 727</b>	<b>-14%</b>

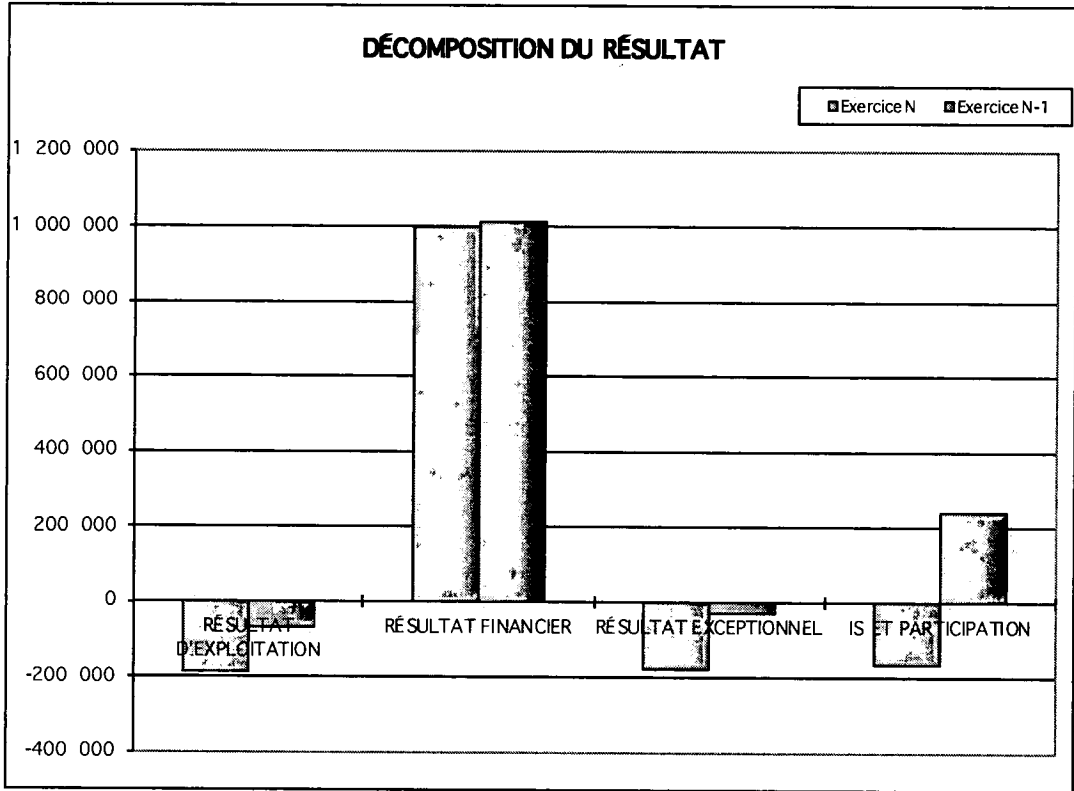
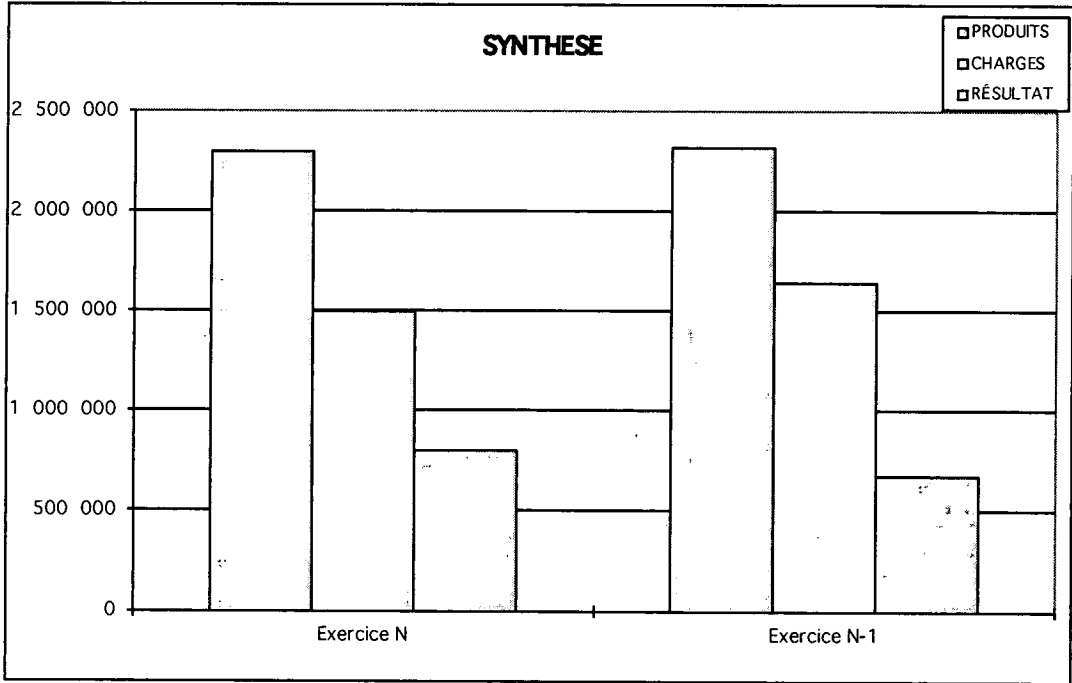
# RÉSULTAT (Partie 2)

SAS Auyantepuy : 1 septembre 2016 au 31 août 2017

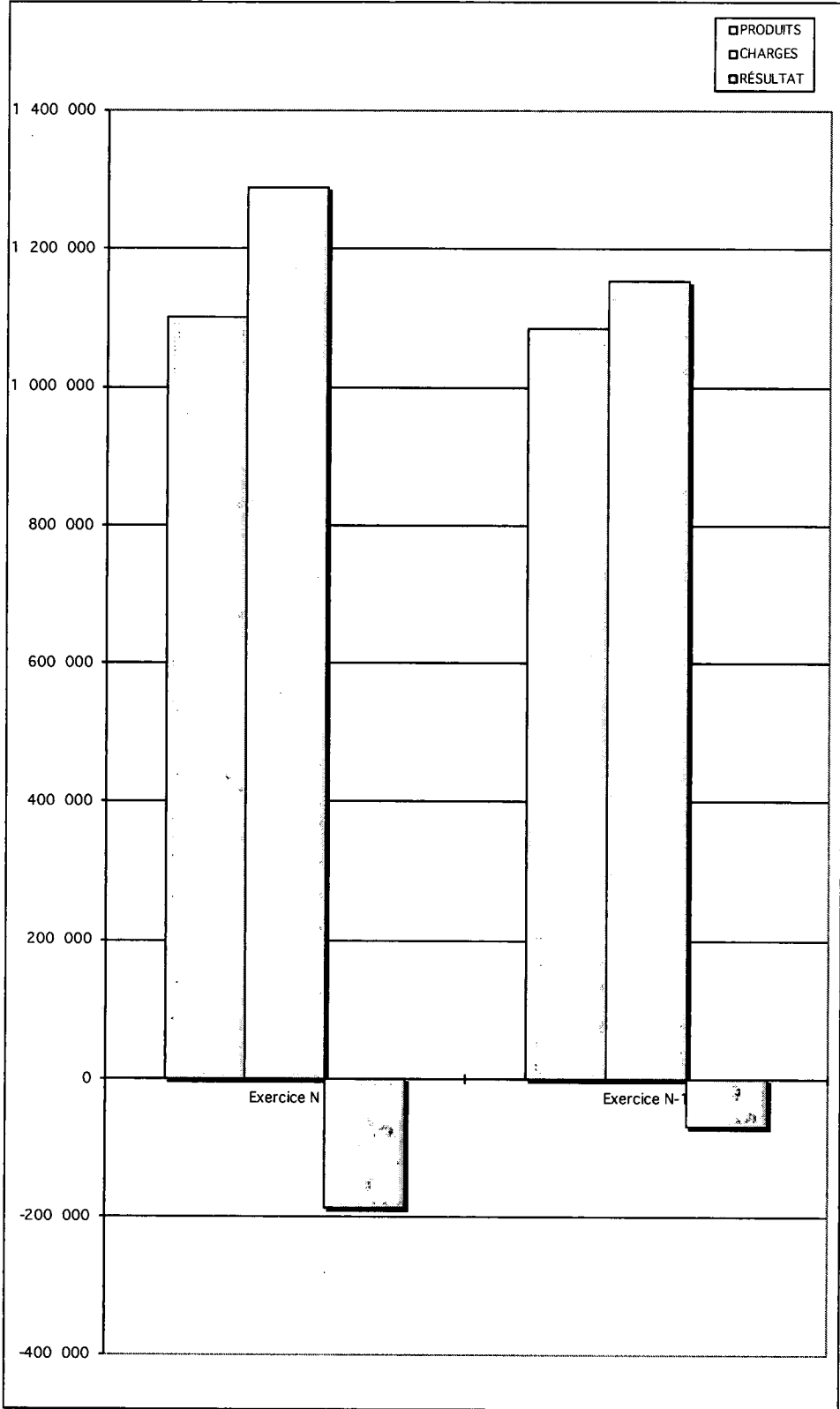
EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>			
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	22 203		22 203
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>22 203</b>		<b>22 203</b>
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	150 045	225	149 820 66711%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	34 647		34 647
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>	15 050	28 865	-13 815 -48%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>199 742</b>	<b>29 090</b>	<b>170 652 587%</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-177 539</b>	<b>-29 090</b>	<b>-148 449 -510%</b>
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-164 837	239 620	-404 457 -169%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 295 630</b>	<b>2 317 766</b>	<b>-22 136 -1%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 497 040</b>	<b>1 642 457</b>	<b>-145 418 -9%</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>798 590</b>	<b>675 309</b>	<b>123 281 18%</b>
<b>Renvois</b>			
<i>(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme</i>			
<i>(2) Dont produits de locations immobilières</i>			
<i>(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(3) Dont crédit-bail mobilier</i>			
<i>(3) Dont crédit-bail immobilier</i>	10 589		10 589
<i>(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(5) Dont produits concernant les entreprises liées</i>			
<i>(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>			
<i>(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général</i>			

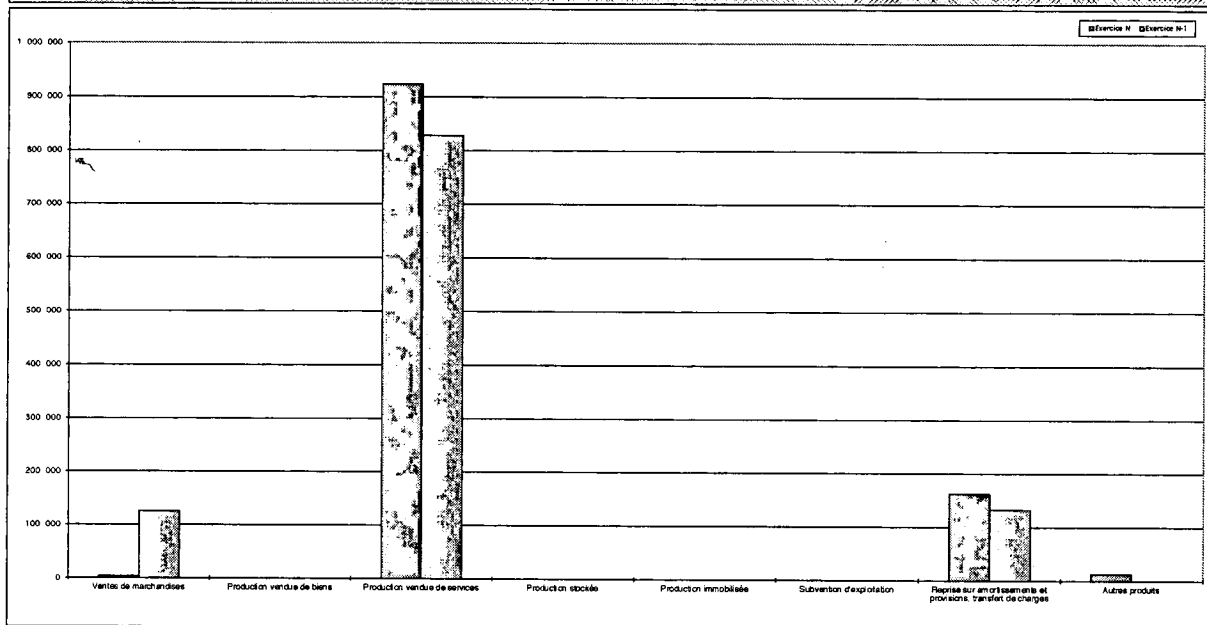
# RÉSULTAT DE L'EXERCICE



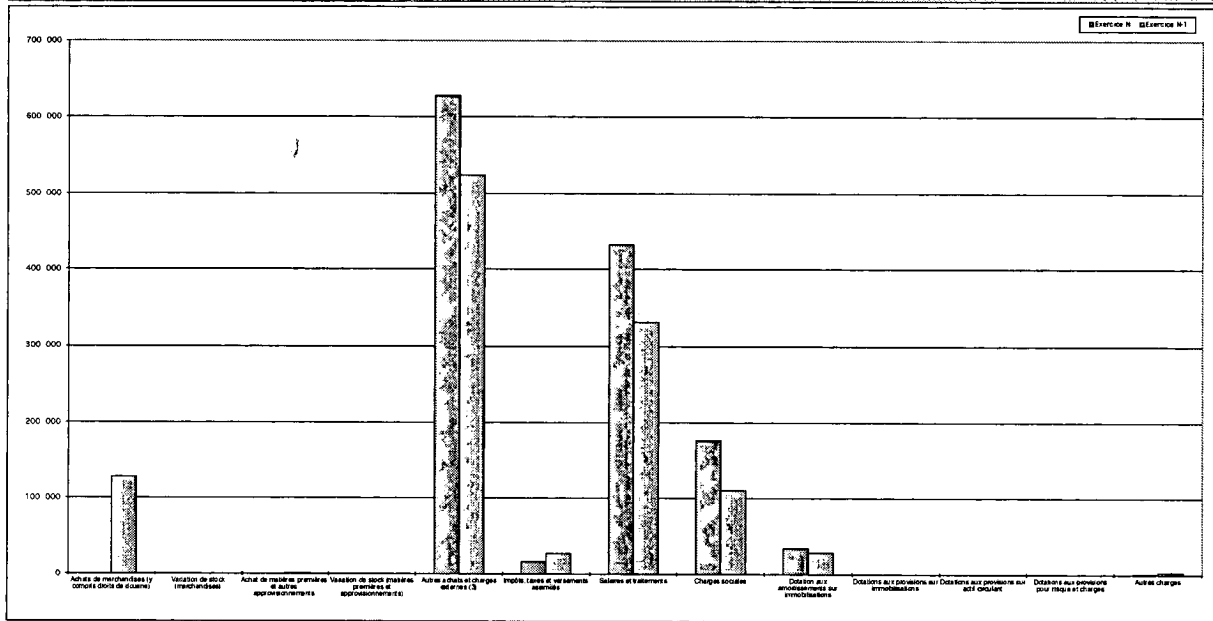
# RÉSULTAT D'EXPLOITATION



# PRODUITS D'EXPLOITATION



## CHARGES D'EXPLOITATION





# ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES PROVISIONS

CRÉANCES ET DETTES

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CRÉDITS-BAILS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

ENGAGEMENTS FINANCIERS

COMPOSITION DU CAPITAL

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EFFECTIF MOYEN

AUTRES INFORMATIONS

SAS Auyantepuy - LIMOGES

Téléphone : 05 87 07 00 86

# RÈGLES ET MÉTHODES

## 1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## 2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



# RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

## 3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

## 4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

## 5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## 7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

EUR	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légitime
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Frais d'établissement et de développement</i>							
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	172 856			107 362		65 494	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>172 856</b>			<b>107 362</b>		<b>65 494</b>	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions sur sol propre</i>							
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>							
<i>Installations générales, agenc- et aménag- des constructions</i>							
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>			89 537			89 537	
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>							
<i>Matériel de transport</i>	35 700				35 700		
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	71 567		51 034		4 965	117 636	
<i>Emballages récupérables et divers</i>							
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	9 626		105 224			114 850	
<i>Avances et acomptes</i>							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>116 892</b>		<b>245 795</b>		<b>40 665</b>	<b>322 023</b>	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	11 923 731		213 800			12 137 531	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	125 046		30 000			155 046	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>12 048 777</b>		<b>243 800</b>			<b>12 292 577</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 338 526</b>		<b>489 595</b>	<b>107 362</b>	<b>40 665</b>	<b>12 680 094</b>	

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

	Capital	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette			
CARAVANING LIMOUSIN	45 600			100%	1 026 000				
DEUX SEVRES LOISIRS	76 224			100%	189 089				
NIORT EVASION	250 000			100%	8 727 402	6 722 402			
BOURGES EVASION	158 355			100%	642 366				
SOLYNE	53 366			100%	551 574				
CARAMAPS	50 000			54,60%	191 100				
CARAVANING NAULIN	869 500			100%	760 000				
RAVINALLA	50 000			100%	50 000				

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Dotations			Reprises			Mvt net en fin d'exercice
					Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception	
<i>Frais d'établissement et de développement</i>					15 050						15 050
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	8 974	5 354		14 328							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 974</b>	<b>5 354</b>		<b>14 328</b>	<b>15 050</b>						<b>15 050</b>
<i>Terrains</i>											
<i>Constructions sur sol propre</i>											
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>											
<i>Installations générales, agenc- et aménag- des constructions</i>											
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>											
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>		3 966		3 966							
<i>Matériel de transport</i>	8 998	3 844	12 842								
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	46 427	21 285	4 928	62 784							
<i>Emballages récupérables et divers</i>											
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>55 425</b>	<b>29 127</b>	<b>17 770</b>	<b>66 782</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>64 400</b>	<b>34 481</b>	<b>17 770</b>	<b>81 110</b>	<b>15 050</b>						<b>15 050</b>

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				

# ETAT DES PROVISIONS

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

EUR

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<i>Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Provisions pour investissements</i>				
<i>Provisions pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	113 832	15 050		128 882
<i>  dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions réglementées</i>				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>113 832</b>	<b>15 050</b>		<b>128 882</b>
<i>Provisions pour litiges</i>				
<i>Provisions pour garanties données aux clients</i>				
<i>Provisions pour pertes sur marchés à terme</i>				
<i>Provisions pour amendes et pénalités</i>				
<i>Provisions pour pertes et charges</i>				
<i>Provisions pour pensions et obligations similaires</i>				
<i>Provisions pour impôts</i>				
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations</i>				
<i>Provisions pour grosses réparations</i>				
<i>Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer</i>				
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres de placement</i>	2 005 000			2 005 000
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur comptes clients</i>				
<i>Autres provisions pour dépréciations</i>				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 005 000</b>			<b>2 005 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 118 832</b>	<b>15 050</b>		<b>2 133 882</b>

<i>Dont dotations et reprises</i>	<i>d'exploitation</i>	0
	<i>financières</i>	
	<i>exceptionnelles</i>	15 050

*Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice*

# CRÉANCES ET DETTES

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	155 046		155 046
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Autres créances clients</i>	1 058 580	1 058 580	
<i>Créance représentative de titres prêtés</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	206	206	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	48 187	48 187	
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	72 903	72 903	
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	2 410	2 410	
<i>Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques</i>			
<i>Groupe et associés (2)</i>	1 450 824	1 450 824	
<i>Débiteurs divers</i>	399 853	399 853	
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 731	1 731	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>3 189 740</b>	<b>3 034 694</b>	<b>155 046</b>

**Renvois**

- (1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
- (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
- (2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine</i>	309 660	309 660		
<i>Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine</i>	3 909 450	1 135 929	2 563 521	210 000
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	137 291	137 291		
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	6 531	6 531		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	51 416	51 416		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	691	691		
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	261	261		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupe et associés (2)</i>	3 562 331	3 562 331		
<i>Autres dettes</i>	1 600 000	1 600 000		
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>9 577 630</b>	<b>6 804 109</b>	<b>2 563 521</b>	<b>210 000</b>

**Renvois**

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 200 000
- (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 916 439
- (2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés 14 732

100

100

100

100

100

---

# CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

EUR

<b>CHARGES À PAYER</b>	<b>Montants</b>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	62 892
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 365
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	
<b>TOTAL CHARGES À PAYER</b>	<b>65 257</b>

<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>Montants</b>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	1 057 478
<i>Autres créances</i>	2 410
<i>Disponibilités</i>	
<b>TOTAL PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>1 059 888</b>

# CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

EUR

<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>Montants</b>
<i>Charges d'exploitation</i>	
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	1 731
<b>TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>1 731</b>

<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>Montants</b>
<i>Produits d'exploitation</i>	
<i>Produits financiers</i>	
<i>Produits exceptionnels</i>	
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	

# CRÉDIT-BAIL

SAS Auyantepuy 1 septembre 2016 au 31 août 2017

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL (EUR)				
POSTES DU BILAN	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulées	
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Inst. tech., Matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations en cours</i>				
<b>TOTAL</b>				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL (EUR)						
POSTES DU BILAN	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
<i>Terrains</i>						
<i>Constructions</i>						
<i>Inst. tech., Matériel et outillage</i>						
<i>Autres immobilisations corporelles</i>						
<i>Immobilisations en cours</i>						
<b>TOTAL</b>						

# **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

## **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Par assemblée générale du 8 mars 2017, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 26 500 euros, pour le ramener de 79 500 euros à 53 000 euros par voie de rachat en vue de leur annulation des 1325 parts que Poitou Charente Expansion détient dans le capital de la société et des 1325 actions appartenant à Ocean Participations SAS.

## **Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre**

Néant

## **Autres éléments significatifs**

Néant

# ENGAGEMENTS FINANCIERS

## Engagements donnés

Avals

Cautions 323 560

Hypothèques

Effets escomptés non échus

Autres

## Engagements Reçus

Avals

Cautions

Autres : contre garnatie OSEO 600 000

## COMPOSITION DU CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions/parts soc. Composant le capital au début de l'exercice	7 950	10
Actions/parts soc. Émises pendant l'exercice		
Actions/parts soc. Remboursées pendant l'exercice	2 650	10
Actions/parts soc. Composant le capital en fin d'exercice	5 300	10

# HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	6 000

**EFFECTIF MOYEN**

	Nombre
Cadres	2
Non cadres	2,74
TOTAL	4,74

## AUTRES INFORMATIONS

### **Sociétés intégrées fiscalement**

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe.

La société Auyantepuy est "la tête du groupe" d'une intégration fiscale depuis le 1er septembre 2006.

Le périmètre d'intégration fiscale est composé de la société Auayntepuy et Niort Evasion.

La société Caravaning Limousin est sortie au 1er septembre 2016.

# SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SAS Auyantepuy : 31 août 2017

(EUR)	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2017	%	31/08/2016	%		%
Ventes de marchandises	3 568	0	125 179	13	-121 611	-97,1
Achats nets de marchandises			128 187	13	-128 187	-100,0
<b>Marge commerciale</b>	<b>3 568</b>	<b>0</b>	<b>-3 008</b>	<b>0</b>	<b>6 576</b>	<b>218,6</b>
Production vendue	923 630	100	828 359	87	95 271	11,5
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	923 630	100	828 359	87	95 271	11,5
Matières premières, approv. consommés			1 143	0	-1 143	-100,0
<b>Marge brute de production</b>	<b>923 630</b>	<b>100</b>	<b>827 216</b>	<b>87</b>	<b>96 414</b>	<b>11,7</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>927 199</b>	<b>100</b>	<b>824 208</b>	<b>86</b>	<b>102 991</b>	<b>12,5</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>927 199</b>	<b>100</b>	<b>953 538</b>	<b>100</b>	<b>-26 339</b>	<b>-2,8</b>
Autres achats et charges externes	627 845	68	523 847	55	103 998	19,9
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>299 353</b>	<b>32</b>	<b>300 361</b>	<b>31</b>	<b>-1 007</b>	<b>-0,3</b>
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	16 588	2	27 231	3	-10 643	-39,1
Salaires et charges sociales	609 207	66	441 781	46	167 427	37,9
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-326 442</b>	<b>-35</b>	<b>-168 651</b>	<b>-18</b>	<b>-157 791</b>	<b>-93,6</b>
Reprise sur am. & prov., transfert de charges	161 866	17	132 104	14	29 762	22,5
Autres produits	12 639	1			12 639	
Dotations aux amortissements	34 481	4	28 677	3	5 804	20,2
Dotations aux provisions						
Autres charges	580	0	3 108	0	-2 528	-81,3
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-186 998</b>	<b>-20</b>	<b>-68 332</b>	<b>-7</b>	<b>-118 666</b>	<b>-173,7</b>
Quote-part des opérations en commun						
Produits financiers	1 171 723	126	1 268 124	133	-96 401	-7,6
Charges financières	173 433	19	255 773	27	-82 340	-32,2
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>811 292</b>	<b>87</b>	<b>944 018</b>	<b>99</b>	<b>-132 726</b>	<b>-14,1</b>
Produits exceptionnels	22 203	2			22 203	
Charges exceptionnelles	199 742	22	29 090	3	170 652	586,6
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-164 837	-18	239 620	25	-404 457	-168,8
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>798 590</b>	<b>86</b>	<b>675 309</b>	<b>71</b>	<b>123 282</b>	<b>18,3</b>

# **LIASSE FISCALE**

**SAS Auyantepuy**  
19 rue Jules Noriac  
87000 LIMOGES

SIRET 48893069400036 - APE 6499Z

1 septembre 2016 - 31 août 2017

SAS Auyantepuy - LIMOGES

Téléphone : 05 87 07 00 86 - Télécopie :



**AUYANTEPUY**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 53 000 euros  
Siège social : 19 rue Jules Noriac  
87000 LIMOGES  
488 930 694 RCS LIMOGES

---

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 28 FEVRIER 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 AOUT 2017**

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 798 590 euros de la manière suivante :

**ORIGINE**

Résultat de l'exercice	798 590 euros
------------------------	---------------

**AFFECTATION**

Sur les autres réserves, soit	798 590 euros
-------------------------------	---------------

A titre de dividende	0 euros
----------------------	---------

<b>Total</b>	<b>798 590 euros</b>	<b>798 590 euro</b>
--------------	----------------------	---------------------

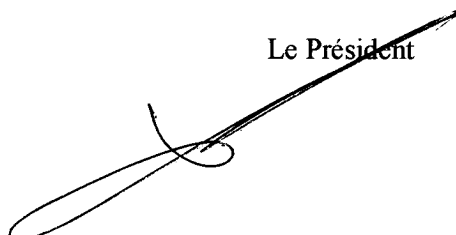
**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1<sup>er</sup> alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

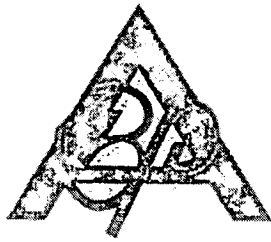
Le Président



A.B.P. AUDIT EXPERTISE

CABINET LE PROVOST

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes



**SAS AUYANTEPUY  
19 RUE JULES NORIAC  
87000 LIMOGES**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017**



**SAS AUYANTEPUY**  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31/08/2017**

---

**SOMMAIRE**

- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels exercice clos le 31 août 2017

- Comptes Annuels clos le 31 août 2017 :

- . BILAN ACTIF-PASSIF
- . COMPTE DE RESULTAT
- . ANNEXE

**SAS AUYANTEPUY**  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31/08/2017**

---

Madame, Messieurs les Actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS AUYANTEPUY** relatifs à l'exercice clos le **31 août 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **31 août 2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## SAS AUYANTEPUY

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2017

#### Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **31 août 2017** et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

## SAS AUYANTEPUY

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2017

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LIMOGES, le 13/02/2018

**A.B.P AUDIT EXPERTISE**  
**Christel BOURGEOIS-PAUGNAT**  
**Commissaire aux comptes**

*A.B.P. Audit Expertise & Conseil*  
**CHRISTEL BOURGEOIS-PAUGNAT**  
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes  
Siren : 793 897 637

**CABINET LE PROVOST**  
**Armelle LE PROVOST**  
Commissaire aux comptes  
Siret : 521 957 811 00024